

ACCUEIL >> TRIBUNES >> LA MEILLEURE FAÇON DE TUER UN HOMME C'EST DE LE PAYER À NE RIEN FAIRE !
PAR JEAN-CLAUDE ANCELET

TRIBUNES

La meilleure façon de tuer un Homme c'est de le payer à ne rien faire ! Par Jean-Claude Ancelet

Publié le 17/10/2022



Je me souviens du concert homérique donné 13 août 1974 à Québec sur les plaines d'Abraham par Charlebois, Vigneault, Leclerc et notamment de cette ode de Félix Leclerc au Travail ! Les rumeurs quant à des décisions d'entreprises de garder leurs salariés chez eux du fait du coût prohibitif de l'énergie me pétrifient et me déstabilisent.

Je ne pensais pas que cette ritournelle sur les 100 000 façons de Tuer un Homme aurait de la résonance. La question se pose des impacts profonds et irréversibles de la crise actuelle sur chacun d'entre nous.

Qui sortira fragilisé des crises à répétition : le travail ou l'entreprise ?

La crise sanitaire du Covid, le confinement, le chômage partiel, le travail à distance, l'hyper hausse de l'énergie, les coûts prohibitifs de déplacement, les arrêts de production par soucis logistiques... autant d'évènements qui viennent amplifier un **rééquilibrage désiré entre la vie professionnelle et la vie personnelle**, qui s'ajoutent à la méfiance des jeunes générations vis-à-vis de l'entreprise et à l'attirance de l'auto-entrepreneariat.

Des secteurs d'activité vivent des **vagues de départs de salariés** qui ne voient plus l'intérêt d'altérer leur équilibre de vie, d'autres réduisent leurs temps d'ouverture par manque de personnels. La dernière information est de mettre en arrêt avec un maintien total du salaire les collaborateurs parce qu'il est plus coûteux de fonctionner ! Les raisons sont certainement justifiées et cohérentes, mais l'impression est que nous marchons sur la tête et que mon barde Québécois préféré n'étant pas qu'un doux illuminé.

J'ai longtemps cru qu'il fallait réfléchir et coconstruire sur le « **travail de demain** » et je me suis efforcé de déployer des démarches participatives visant à **imaginer le bon travail de demain** au travers de ses organisations idéales, de ses **relations sociales et humaines vertueuses**, d'un vivre ensemble harmonieux, d'une réciprocité teintée de symétrie des satisfactions. Je tablais sur la solidité de l'entreprise et sur sa raison d'être inexpugnable de socle/rocher au contrat synallagmatique générique entre elle et le salarié.

L'entreprise doit conserver son aura et son Leadership

Les prochains mois resteront perturbants du fait de l'**inflation** et d'une probable action gouvernementale sur les **retraites** qui n'est pas naturellement bénéfique aux entreprises au vu d'un possible rallongement du temps de présence en entreprise. Il en résulte que l'entreprise ne peut pas se contenter de subir et de suivre le mouvement. Elle s'oblige, aux termes de la notion de contrat synallagmatique, vis-à-vis du salarié pour que ce dernier s'oblige vis-à-vis d'elle.

La **crédibilité et l'image** relèvent de la capacité à être agile, à innover, à rassurer voire à réassurer au moyen d'orientations multiples et surtout systémiques. Une action n'est pas suffisante en soi. La systémie fonctionne de par la multiplicité des approches et leur corrélation.

Un processus robuste et réinventé en permanence d'autorité de parole **communication sociale**.

Un engagement sollicité et consolidé des deux corps intermédiaires de référence que sont la **communauté managériale et le CSE**.

Une mise en scène et en levier du client afin de construire des démarches de symétrie des préoccupations et des résolutions.

Une accélération de l'ancrage sur chaque territoire fondateur pour apporter à ce territoire du service, du soutien, du savoir-faire, de la présence.

Un développement volontariste et ambitieux de grilles de compétence et de connaissances des collaborateurs dans une logique de cercle vertueux projeté : **meilleure valeur marchande du salarié** en regard d'une **meilleure performance de l'entreprise**.

Un cycle d'apprenance permis par l'apport de salariés au sein d'écoles, d'instituts, de services de collectivités territoriales.

Une démarche de co-construction implicite visant à **dessiner le travail de demain** au sens de l'entreprise.

Une impulsion de « vis ma vie » digitaux et à visée interculturelle.

Un relooking du [cadre de vie de l'entreprise](#)... et bien d'autres idées !

À propos de l'auteur

Jean-Claude Ancelet dirige le cabinet **ADEIOS Consulting**, spécialisé dans les relations sociales, le management et la sociologie, l'emploi et ses perspectives dans l'entreprise. Expert des nouvelles sociologies en France et en Europe, il anime conférences et séminaires sur la Génération Y, les réseaux sociaux et les collectifs de travail. Il a écrit en 2011 un livre publié aux éditions DUNOD « **Recréez du collectif au travail** », ouvrage qui a reçu le Stylo d'Or 2012 décerné par l'ANDRH. Il est également l'auteur d'un **Livre Blanc** dédié à la Dynamique Sociale qui est [téléchargeable](#) gratuitement.



À LIRE ÉGALEMENT

[> Tous les articles](#)


Le DRH, l'équilibriste entre Humain et performances. Par Erick Thomas



Impressions RH 2023. Par Pierre Maurin



Les 5 étapes-clés de la conception collaborative, le sésame d'une organisation apprenante. Par Sylvain Delozanne



Marketing de la formation : 10 tendances à surveiller en 2023. Par Stéphane Diebold



Les irrévérencieux ne sont-ils pas des collaborateurs parmi les plus fiables ? Par Frédéric Fougerat



Fidéliser le personnel soignant : 6 enseignements. Par Charles Grosdidier



L'incivilité n'est pas une fatalité. Par Jean-Claude Ancelet



Formation des managers : un enjeu crucial pour les entreprises. Par Anselme Jalon



Projet de loi DADUE : vers des évolutions en droit du travail Par Xavier Berjot

RECHERCHER UNE FORMATION...

Thème



Sous thème



Type de formation



Région



FORMATIONS EN MANAGEMENT



► affirmation de soi – assertivité

► nouveau manager

► gestion du temps

► intelligence émotionnelle

Besoin d'une formation en management ?
Contactez-nous !

AGENDA

21

MAR 2023

Salon SOLUTIONS RESSOURCES HUMAINES/E-LEARNING EXPO

30

MAR 2023

Digital RH Meeting Suisse

30

MAR 2023

Webinaire "Vers une nouvelle approche des rythmes et du temps de travail en 2023 ?"

19

AVR 2023

Coach diplômé, supercherie ou sésame professionnel ?

20

AVR 2023

Digital RH Meeting France

BLOGS RH LA SÉLECTION



Le blog des soft skills



ANDRH



Le DRH



Hult EF Insights



Le blog de la formation professionnelle

[> Tous les blogs](#)

FOCUS RH TV



Fonction RH : quelles compétences pour demain ?

[> Toutes les vidéos](#)

Toute l'actualité RH avec notre newsletter gratuite

[> Archives des NewsLetters](#)

PARTENAIRES

31^e ÉDITION

Congres HR
Le Congrès HR® est l'évènement phare de la communauté Ressources...